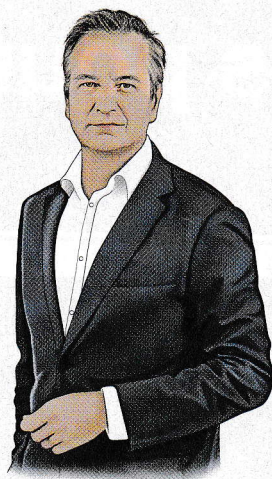


# GÉNÉROSITÉ DANGEREUSE



**C**a aurait pu être une histoire presque ordinaire. Celle d'un Pakistanais arrivé en France illégalement en 2018, présentant de faux papiers aux autorités, se prétendant mineur contre toute évidence pour profiter des largesses de l'aide sociale à l'enfance avec la complicité de la justice qui refuse d'autoriser les tests nécessaires pour connaître son âge réel. Un parcours banal dont personne n'aurait entendu parler si Hassan A. n'avait tenté d'assassiner deux personnes il y a une semaine, au pied de l'ancien immeuble de *Charlie Hebdo*.

Ce nouvel attentat islamiste lève le voile sur une filière d'immigration clandestine encore peu connue. Venus d'Asie mais surtout du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest, des dizaines de milliers de mineurs ou se prétendant tels ont pu s'installer sur le territoire français en toute impunité, bénéficiant d'un accueil inconditionnel, nourris et logés à hauteur de 50 000 euros par an et par personne en moyenne. Presque tous (même les fraudeurs) finissent par obtenir un titre de séjour qui leur permet de faire venir leurs proches grâce au regroupement familial.

Ces abus perdurent depuis des années, mais nos responsables politiques préfèrent regarder ailleurs, tétanisés à l'idée d'être accusés de faire la chasse aux pauvres et aux étrangers. Parfois même, ils empêchent l'État de traquer les fraudeurs : ainsi la maire de Paris, Anne Hidalgo, a-t-elle refusé de collaborer à la constitution d'un fichier national de mineurs isolés, au nom de « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Malheureusement, cet angélisme n'est guère payé de retour. La délinquance des mineurs isolés explose en région parisienne avec 42 % de hausse sur les huit pre-

miers mois de 2020, et plus de 6 000 interpellations. La situation est également critique dans plusieurs grandes villes de province.

Une fois de plus, la générosité de la France s'est retournée contre elle, créant un immense appel d'air. Des populations aucunement éligibles au droit d'asile abusent de notre naïveté pour profiter d'un système social unique au monde. Et le phénomène ne se limite pas à l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés. Dans un livre retentissant \*, le magistrat Charles Prats multiplie les révélations sur les détournements de prestations liés à l'immigration, dont il estime le montant à plusieurs dizaines de milliards d'euros. Mais là encore, le niveau de riposte est dérisoire : pas de carte Vitale biométrique, peu de croisements de fichiers, pas de sanction contre la polygamie... Et bien sûr pas question de réserver les prestations sociales aux Français et aux étrangers ayant cotisé plusieurs années en France : ce serait de la discrimination.

Quand cesserons-nous de financer cette gabegie ? Rappelons qu'à chaque fois qu'une entreprise verse 1 000 euros net à un salarié, elle doit payer en moyenne 820 euros supplémentaires en charges sociales salariales et patronales. Chaque euro détourné dans la fraude appauvrit la France qui travaille.

\* *Cartel des fraudes, Ring.*

Guillaume Roquette

Guillaume Roquette

Directeur de la rédaction du Figaro Magazine

groquette@lefigaro.fr

@G\_Roquette

"Le Figaro"  
du 3/10/2020